



Aide sur un litige bancaire: proposition commerciale fausse...

Par **pelognon**, le **17/05/2013** à **11:26**

Bonjour à tous,

Voilà j'ai un petit litige avec mon établissement bancaire et avant de les menacer de quoi que ce soit, j'aimerais m'assurer d'être dans mes droits.

Je m'explique:

J'ai contracté 3 prêts immobiliers à des dates et des taux différents et j'ai souhaité les renégocier récemment au vu du niveau historique des taux actuels.

J'ai donc fait des simulations de rachat de prêts dans d'autres établissements que le miens et j'ai également demandé à ma banque actuelle si une négociation était envisageable.

Parmi toutes les propositions, comme je m'y attendais, celle de ma banque actuelle était la plus intéressante puisqu'il n'y avait pas d'indemnités de rachat anticipé ou encore de frais annexes.

Mon problème est le suivant: la proposition faite par ma banque (plus précisément les échéances proposées) ne correspond pas du tout à ce qui a été mis en place. Le tableau d'amortissement ne correspond pas à ce qui m'a été proposé car les échéances y sont plus élevées que prévu.

Lorsque je pose la question à ma banquière, celle-ci m'explique que les échéances calculées lors de l'édition de la proposition étaient basées sur le capital initialement emprunté et non sur le capital restant dû, d'où la différence qui s'élève tout de même à plus de 1600e d'intérêts supplémentaires sur la durée totale du prêt.

Je précise que je n'ai signé aucun document et que tout s'est fait par email. J'ai donc en ma possession l'ensemble des échanges par emails dans lesquels ma banquière me donne les nouvelles échéances (les fausses), sans préciser à aucun moment que ce soit qu'elle ne sont pas "tout à fait exactes". J'ai donc validé sa proposition (via un email stipulant que j'étais d'accord sur la base des taux ET DES ECHEANCES qu'elle m'avait proposés) et je m'aperçois ensuite que j'ai été berné par une fausse proposition.

Pouvez-vous me dire si je suis en droit d'exiger que les échéances soient exactement celles qu'ils m'ont proposés et que j'ai acceptées ou n'y a-t-il rien à faire?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **pelognon**, le **20/05/2013** à **20:36**

Quelqu'un pour m'aider s'il vous plait?? J'ai vraiment besoin d'aide et je ne sais pas quoi faire...